

# FICHE ELEVE – COMPAGNIE GUETAPENS – COURS 2024/2025

PHOTO

## POLE SPORT

Compagnie Guetapens : 0661802408 [guet.apens@yahoo.fr](mailto:guet.apens@yahoo.fr) [www.compagnieguetapens.fr](http://www.compagnieguetapens.fr)

Nom du pratiquant : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... âge : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone :

Mail :

.....

Informations santé (Allergies alimentaires, physique et autres) :

.....  
.....

Personnes à prévenir en cas d'urgence (et n° de téléphone) :

.....

Certificat médical fourni     Cotisation : 335 euros + 26 euros affiliation FFDANSE (non obligatoire sauf pour l'utilisation du « Pass Sport »)    + 30 EUROS COSTUMES SPECTACLE

17 euros à l'unité / 150 euros les 10 cours

Attestation responsabilité civile fournie

Lien hello asso     Espèces

Facilités de paiement : Calendrier de paiement (Fournir 2 chèques datés)

1 <sup>er</sup> octobre 2024	1 <sup>er</sup> novembre 2024
200 euros	135 euros

Cours de danse choisi :

.....

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'association Guetapens et je l'accepte.

Je soussigné(e)....., déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement général des installations sportives municipales,
- Avoir une responsabilité civile couvrant les dégâts matériels et corporels,
- Être en bonne santé pour la pratique du Pole Sport,
- Engager ma responsabilité en cas de litige et décline toute responsabilité de l'association Guetapens B'girlz, lors des activités proposées par cette dernière.

Date et signature précédées de « lu et approuvé » :

Troyes, le .....

## **AUTORISATION DROIT A L'IMAGE**

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos des pratiquants peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....

autorise l'association Guetapens à utiliser mon image pour promouvoir ses activités.

n'autorise pas l'association à utiliser mon image pour promouvoir ses activités.

A Troyes, le.....

Signature

## **AUTORISATION D'HOSPITALISATION ET DE SOINS D'URGENCE**

Je soussigné(e), M. ou Mme....., autorise les responsables et encadrants de l'association Guetapens à me transporter vers le service des urgences du centre hospitalier de Troyes ou de faire intervenir sur place les pompiers ou le SAMU et à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

La personne à contacter en cas d'urgence est : .....

Numéro de téléphone :..... mail : .....

A ..... le .....

SIGNATURE :

# **REGLEMENT DE L'ASSOCIATION GUETAPENS – SAISON 2024/2025**

Compagnie Guetapens : Audrey : 0661802408 [guet.apens@yahoo.fr](mailto:guet.apens@yahoo.fr) POLE SPORT ADULTES

## **CALENDRIER**

Les cours de Pole Sport débutent le 15 septembre 2024 et se terminent vers le 22 juin 2025. Les cours ne seront pas ouverts pendant les vacances scolaires et les jours fériés sauf exceptions. Les cours ont lieu le dimanche au complexe Artelesa (rue Burgard 10000 Troyes). Des répétitions exceptionnelles ou des sessions de rattrapage pourront avoir lieu un autre jour dans la mesure du possible.

**INSCRIPTION ET COTISATION** : Un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du pole sport en compétition**, datant de moins d'un mois, est obligatoire ainsi qu'une attestation de responsabilité civile. Chaque élève doit régler sa cotisation dès le 3<sup>ème</sup> cours (les 2 premiers cours étant des cours d'essai gratuits). La cotisation à l'année est d'un montant de 335 euros (règlement de 1 ou 2 chèques à l'ordre de l'association Guet-apens'bgirlz ou en espèces). Le cours à l'unité est à 18 euros. La carte de 10 cours est d'un montant de 150 euros. Toute inscription est un engagement. Les cours ne sont pas remboursables (sauf cas exceptionnel : déménagement, raison médicale, fermeture longue des cours de danse). Une absence intermittente ne dispense pas du forfait annuel intégral. Concernant les compétitions Fédération Française de Danse (elles ne sont pas obligatoires et suggérées par le professeur), la licence est de 26 euros (coût supplémentaire à ajouter à la cotisation annuelle). Par contre, la licence est obligatoire pour l'utilisation du pass'sport + 30 euros pour les costumes de NOËL.

**COURS** : Une tenue correcte est exigée pour assister aux cours (vêtements de sport proches du corps, cheveux attachés, pas de bijou imposant, bouteille d'eau). Les élèves doivent être prêts dans la salle et en tenue 5 minutes avant le début du cours. Les téléphones portables doivent être réglés sur silencieux et doivent être utilisés dans l'établissement de manière raisonnable.

Les échauffements s'effectueront sur tapis de « Yoga », vous pouvez apporter votre tapis personnel.

Afin de respecter la concentration des élèves, les proches et amis n'assistent pas aux cours (Nous organiserons des portes ouvertes). Des photos ou vidéos pourront être prises pendant les activités (les personnes ne souhaitant pas être sur les supports de communication de la compagnie Guetapens doivent nous le signaler).

**EVENEMENTS** : La compagnie Guetapens organisera quelques manifestations : spectacles, participation à divers évènements selon les programmations prévues lors de la saison.

L'apprentissage des chorégraphies de spectacle demandera d'être assidu (une présence et une activité régulière). Seuls les élèves qui le souhaiteront et qui seront assidus et motivés en cours et répétitions participeront aux spectacles et évènements.

Le coût des costumes de spectacle est à la charge de l'élève (si cela s'avère nécessaire). Un forfait de 30 euros sera demandé par costume et devra être réglé au cours de l'année (vous conserverez le costume).

**RESPONSABILITE** : L'association bénéficie d'une assurance spécifique à toutes ses activités. Les professeurs se dégagent de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des élèves en dehors des heures de cours.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels dans la salle et vestiaire. **Chaque élève doit avoir souscrit une assurance de responsabilité civile.**

**AUTRES** : La consommation de nourriture et de boisson est interdite (l'eau est autorisée).